


MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE L'ADMINISTRATION  
DU TERRITOIRE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

ARRETE N° **1070**  INT/DGAT/DAG/SDVA  
PORTANT AUTORISATION ET FONCTIONNEMENT  
DE L'ASSOCIATION ÉTRANGÈRE DÉNOMMÉE:  
«ECLAIREURS NEUTRES DE CÔTE D'IVOIRE (ENCI)»

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

(/u la Constitution ;

(/u la loi N°60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations ;

(/u le décret n°2007-456 du 07 avril 2007 portant nomination des membres du  
Gouvernement ;

(/u le décret n°2007-458 du 20 avril 2007 portant attributions des membres du  
Gouvernement ;

(/u le décret n°2007-464 du 08 mai 2007 portant organisation du Ministère de  
l'Intérieur ;

(/u le dossier présenté par l'association dénommée : «ECLAIREURS NEUTRES DE  
CÔTE D'IVOIRE (ENCI)», 17 B.P 371 Abidjan 17;

(/u les conclusions de l'enquête de moralité, objet du rapport n°2012/MI/DGR/C  
en date du 22 août 2008, du Directeur Général de la Police Nationale.

**A R R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont autorisés, la constitution et le fonctionnement d'une association  
étrangère dénommée : «ECLAIREURS NEUTRES DE CÔTE D'IVOIRE (ENCI)», dont  
le siège est fixé à Abidjan-Adjamé, quartier Mairie II, lot 82 ;

**Article 2** : Le Bureau Exécutif de l'association dénommée : «ECLAIREURS NEUTRES  
DE CÔTE D'IVOIRE (ENCI)» se compose comme suit :

Commissaire National :

M. HOTEIT HASSAN

Commissaire National Adjoint

chargé du programme :

M. TRAORE ADAMA

Commissaire National aux finances : Mme SERME NATACHA SANDRINE

Commissaire National à la formation : M. NGUESSAN KOUAKOU DANIEL

Commissaire National au secrétariat : M. DIARRA SADIA ALY

Article 3: L'association étrangère dénommée: «ECLAIREURS NEUTRES DE COTE D'IVOIRE (ENCI)» a pour objet de contribuer à l'éducation de la jeunesse en complément de l'action familiale et de l'école en se fondant sur les valeurs du scoutisme.

Article 4: Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**AMPLIATIONS :**

Abidjan, le 13 OCT. 2008

- Présidence de la République..... 1
- Primature ..... 1
- Secrétariat Général du GVT.... 1
- Ministère (CAB).....1
- Ministère (DGAT).....2
- Ministère (DGPN)..... 1
- Mini Affaires Etrangères..... 1
- Intéressé..... 1
- Archives..... 1
- Chrono..... 1
- JORCI..... 1



*[Handwritten Signature]*

DÉSIRE TAGRO